

Nous, Sartrouville

Nouvelle polémique autour du stade

Nungesser...

Comment comprendre la nouvelle restriction d'accès au stade Nungesser par la majorité municipale ? Ce stade a pourtant été **rénové à neuf par la ville pour un prix avoisinant le million d'euros au cours du mandat précédent** (pelouse synthétique, tribunes, bureaux et club house) ?

Comment comprendre, que la majorité municipale en restreigne l'utilisation, **alors que les équipements sportifs existants sont à peine suffisants pour répondre aux besoins d'une ville de plus de 50 000 habitant.es ?**

- **Seulement deux stades équipés à neuf (Nungesser et Gagarine)** un dans la partie pavillonnaire (Nungesser), l'autre dans les quartiers du Plateau (Gagarine), plus celui rattaché au Lycée Evariste Gallois pour la rénovation duquel j'avais apporté, dans les années 2010, **au titre de Conseillère régionale d'Ile de France, une subvention de plus de 700 000 euros et celui du Lycée Jules Verne, rénové lui aussi au début de mon mandat régional !**

Comment comprendre que l'accès à un équipement public puisse dépendre du bon vouloir de quelques riverains dérangés par « des nuisances sonores » inhérentes à l'utilisation d'un espace sportif qu'ils ont pourtant toujours connu ? Va-t-on aussi déplacer des groupes scolaires ou des centres de loisirs ? C'est de nos enfants, de nos adolescents dont il s'agit ! **L'intérêt de quelques-uns ne peut tout de même pas prévaloir sur l'intérêt général !**

D'autant que **les riverains du stade Nungesser ont déjà obtenu satisfaction en 2018 avec le déplacement de la tribune de Nungesser à Gagarine et en 2020 avec la transformation en parking du deuxième terrain de sports de Nungesser** (pourtant lui aussi promis à rénovation) !

Pourquoi, alors que l'argent public se fait rare et que la majorité municipale répète à l'envi son souhait de préservation des deniers publics, pourquoi limiter l'accès à un équipement public sportif tout juste rénové pour un coût aussi élevé ?

Pourquoi les élus en charge ou proches de la question sportive ne s'expriment-ils pas ?

Quel objectif à ces décisions de la majorité municipale ?

- Préserver un électorat « pavillonnaire » ?

- Pousser nos jeunes au désœuvrement ce qui ne peut qu'encourager les pratiques d'incivilités pratiques pourtant régulièrement et largement déplorées par la majorité municipale ?

Nous demandons fermement que l'accès au Stade Nungesser soit rouvert à notre club sartrouillois, l'Espérance Sportive Sartrouville, qui compte quasiment 800 licencié.es sur la ville à ce jour, qui mène des actions remarquables en matière de football féminin et propose des stages sportifs pendant chacune des vacances scolaires.

Michèle VITRAC-POUZOLET

Parti socialiste

Pierre -Alexandre MOUNIER



Nous, Sartrouville

Nous écrire, Maison des Associations

78 Quai de Seine (Tel 0660494871)